

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
HERAULT
ARRONDISSEMENT
LODEVE

EXTRAIT du REGISTRE
des délibérations du
Conseil Municipal

Commune de Paulhan

Séance du 1^{er} septembre 2009



L'an deux mille neuf et le premier septembre,
Le Conseil Municipal de la Commune de Paulhan s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances, à dix-huit heures trente sous la présidence de Bernard SOTO, et après convocations régulièrement faites à domicile.

Etaient présents : MM. SOTO Bernard, AUDEMAR Agnès, BAUDOT Bernard, CARRILLO Simon, DIAZ Aline, DJUROVIC Aleksandra, DUPONT Laurent, ESTRET Christine, GIL Claude, LEBREAU Jean-Jacques, LEROUX Georgette, LOPEZ Daniel, MARTINEZ Jacquy, MERCET Pierre, NOUGOUM Mohamed, PAVIA Nicole, QUEROL Jean-François,

Etait absente : Néant

Procurations : - Mme ALBIGNAC France à Mme DIAZ Aline
- Mr JAM Thierry à Mme DJUROVIC Aleksandra
- Mme JOVIADO Martine à Mme AUDEMAR Agnès
- Mr PAGES Alexandre à Mr NOUGOUM Mohamed
- Mr SERT Jean-Marie à Mr LEBREAU Jean Jacques

Objet : Commune de Paulhan - Choix des axes stratégiques de l'AGENDA 21

La municipalité avait délibéré le 27 juin 2008 afin d'adopter un « AGENDA 21 LOCAL », outil de développement durable à l'échelle de la commune. Aujourd'hui, et à l'issue d'une phase préalable de diagnostic partagé, le comité technique de l'Agenda 21 propose les axes stratégiques sur lesquels est bâti le programme d'action.

A ce titre, Monsieur le Maire donne lecture du rapport qui présente les conclusions du diagnostic partagé, les axes stratégiques à explorer et la démarche participative en ateliers qui permettra de les valider.

Oui l'exposé de son rapporteur,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité

- Approuve le choix des axes stratégiques de la démarche « AGENDA 21 ».
- Autorise Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à accomplir toutes les démarches administratives relatives à ce dossier.

Fait et délibéré les jour, mois et an que susdits.

Le Maire
Bernard SOTO



I. LES CONCLUSIONS DU DIAGNOSTIC PARTAGE

La phase de « diagnostic partagé » a démarré à l'automne 2008 par la diffusion auprès de tous les élus d'une grille d'analyse déduite des finalités du cadre national de référence. Au premier semestre 2009, des actions plus orientées vers les administrés ont été entreprises : réunions publiques, semaine du développement durable, etc. Il en ressort un document formel dont la restitution fera l'objet d'une réunion publique en septembre 2009.

Sur l'aspect participatif, les diverses actions engagées ont rencontré l'adhésion de nos concitoyens, que ce soit lors des réunions publiques ou lors de la semaine du développement durable. Sur le contenu, le référentiel national a été très structurant pour cette phase et il a permis de couvrir de nombreuses thématiques liées au développement durable.

II. LES AXES STRATEGIQUES PROPOSES

Au sortir de la phase de diagnostic, il y a bien des sujets qui pourraient se décliner en axe stratégique. Mais ces axes sont les thématiques autour desquelles le programme d'action de l'Agenda 21 sera bâti pour plusieurs années. Et l'objectif final est de changer les comportements ! Il faut donc échapper à la facilité d'afficher des actions « marketing » pour au contraire se focaliser sur des actions de fond. Ce n'est pas uniquement la municipalité qui doit évoluer, ce sont tous les Paulhanais. Il faut donc retenir des axes stratégiques qui s'inscrivent dans cette finalité.

La définition de ces axes stratégiques ne répond pas à une définition précise ; et il n'y a pas non plus de nombre standard d'axes stratégiques. Par ailleurs, la validation définitive de ces axes s'exprimera aussi au travers des ateliers participatifs ; un axe qui ne rencontrerait aucune adhésion des Paulhanais dans la phase à venir aurait bien peu de chance de les attirer ultérieurement.

A ce stade, les principaux axes proposés sont :

- **Les énergies.** La rencontre du 5 avril, à l'occasion de la semaine du développement durable, a confirmé l'engouement que reflète aussi le nombre de dossiers déposés au service urbanisme à la mairie. Cette thématique rejoint l'action lancée par la Communauté de Communes sur le bilan énergétique du territoire intercommunal. Il y a sur cet axe un réel intérêt de la population qui n'hésiterait pas à devenir plus acteur que consommateur.
- **La mobilité.** La demande de pistes cyclables et le projet de Pédibus qui devrait voir le jour à la rentrée 2009 s'ajoutent à une problématique globale de déplacements. Par ailleurs, l'offre de transports en commun est très controversée et la réouverture de la ligne de chemin de fer n'est plus une utopie. D'autres pistes sont des alternatives à l'automobile individuelle, comme par exemple le covoiturage ou l'auto-partage. Et la prochaine raréfaction des énergies fossiles, entraînant la hausse de leurs coûts, place chacun devant la responsabilité de penser à d'autres modes et à d'autres moyens de déplacement.
- **Le lien social et les solidarités.** Le développement durable ne rime pas avec environnement, et le lien social constitue un axe très structurant. Au travers de la thématique du lien social, c'est le « vivre ensemble » qui est ciblé, l'idée que notre communauté citoyenne ne doit pas laisser personne au bord du chemin. Et cela passe autant par le tissu associatif que par les équipements publics qui permettent de se rencontrer (équipements sportifs, jardins publics, chemins pédestres, ...).
- **L'économie locale.** Il est rare qu'une commune s'attache à l'économie, cette thématique étant souvent concédée aux chambres consulaires, aux structures intercommunales et à la Région. Or, le développement économique est le gage d'une meilleure qualité de vie, que ce soit au travers des services ou des emplois proposés aux Paulhanais. L'économie locale a longtemps été centrée sur la viticulture, mais « cultiver notre art de vivre dans la ruralité » ne doit pas nous détourner des activités agricoles. Et si la viticulture est en crise, alors il faut promouvoir d'autres activités agricoles (maraîchage, arboriculture, élevage, ...) pour favoriser les circuits courts. Car derrière le volet agricole, il y a des paysages, des services délivrés par des artisans et par des commerçants, mais aussi un tourisme qu'il reste à capter au bord de l'A75.

- **Les ressources naturelles.** L'eau, la faune et la flore constituent une biodiversité fragile. Le Défi Pesticides illustre l'énorme travail de reconquête de la qualité de l'eau potable, et il y a donc des erreurs à ne pas reproduire. La valorisation des essences méridionales, la protection des milieux halieutiques, la maîtrise des espèces animales sauvages, la diversification des productions agricoles dans le respect des contraintes locales, ... tout cela constitue un patrimoine naturel qu'il faut laisser aux générations futures. Cette sensibilisation à la biodiversité démarre chez les jeunes (éco-écoles, grain de raisin, ...), mais elle doit demeurer une préoccupation constante de tous les ages.
- **La gestion des déchets.** Si la gestion des déchets ménagés est déjà bien encadrée par le Syndicat Centre Hérault (tri et valorisation) et la Communauté des Communes (collecte), il n'en est pas de même pour les autres déchets. Lors de la semaine de développement durable, la collecte des produits phytosanitaires des particuliers a montré l'absence de filière de collecte et de valorisation. Idem pour les déchets des professionnels, des cartons aux inertes. Et même pour les déchets ménagers, il y a encore des efforts à fournir pour améliorer le tri sur Paulhan.

III. LA PHASE DE « FORUM 21 »

Ces axes stratégiques qui seront approuvés par le Conseil Municipal feront ensuite l'objet d'ateliers participatifs ; c'est la phase du « Forum 21 ». Pour chacun de ces axes, une ou plusieurs réunions publiques permettront aux Paulhanais d'en débattre entre eux, mais aussi avec des spécialistes. Pour cette phase, le recours à une structure spécialisée dans l'animation d'ateliers est fortement conseillé.

En terme de planning, cette phase peut se dérouler jusqu'au printemps 2010. Suivra ensuite la rédaction du programme d'action qui sera soumis à reconnaissance nationale avant le mois de juin 2010 (date limite).